



Accident. Suis je en tort ?

Par **missli**, le **28/06/2014** à **23:20**

Bonjour à tous,
Je viens d'avoir un accident et je souhaiterais savoir si j'étais en tort.
Je venais de m'arrêter sur le bord de la route et une voiture mais rentré dedans par l'arrière. Je n'ai pas indiqué sur le constat que mon clignotant était mis. Quand pensais vous?
Sur le constat il est précisé que J'étais à la sorti d'un virage. Mais il y avait de la visibilité
merci de vos réponses

Par **chaber**, le **29/06/2014** à **06:30**

bonjour
comment est rédigé le constat?
croix pour A et B, plan, observations éventuelles

Par **missli**, le **29/06/2014** à **09:25**

Je coche que je suis à l'arrêt et elle qu'elle me heurte par l'arrière du véhicule ce qu'elle précise sur le dessin. En commentaire elle indique que j'étais à l'arrêt dans un virage

Par **moisse**, le **29/06/2014** à **10:21**

Bonjour,
Moralement vous êtes en tort à 100%, votre "visibilité" certainement de quelques mètres étant insuffisante selon la vitesse permise au lieu considéré et les distances de freinage.
Mais le barème IRSA item 43 indique un partage à 50/50.

Par **aguesseau**, le **29/06/2014 à 10:49**

bjr, en principe il est interdit de s'arrêter sur la route. mais vous écrivez que vous vous êtes arrêté sur le bord de la route mais sans doute avec une partie de votre véhicule restant sur la chaussée. peu importe qu'il y ait ou non de la visibilité. dans cette situation, vous pouviez mettre votre triangle de présignalisation. cd

Par **missli**, le **29/06/2014 à 11:06**

Pas eu le temps je venais tout juste de m'arrêter avec un clignotant je ne cherche pas à me dédouaner je veux juste savoir comment ça marche. De plus. Ce n'est pas un virage à 90 mais avec une excellente visibilité. C'est une route à 50 où personne n'est à 50 et elle me suivait de trop près